

26 FEB 1954

4080

Quartier des Lauves

/RL

Monsieur le Docteur BEISSON
10 Bis, rue d'Entrecasteaux
AIX-en-PROVENCE

Arg 17 mars 54
Remise le 19 mai 54 à la Ville
304

Monsieur,

En réponse à votre lettre en date du 17 Mars écoulé, j'ai l'honneur de vous faire connaître qu'au cours de sa réunion publique en date du 28 Mai écoulé le Conseil Municipal a décidé que les terrains vous appartenant Montée des Lauves, situés dans un quartier essentiellement résidentiel ne peuvent convenir pour la construction des logements de première nécessité.

Toutefois, cette Assemblée a décidé de conserver la servitude portée sur ces terrains par son inscription sur le plan d'extension et d'aménagement en vue de la construction de logement H.L.M. dont les modalités restent à déterminer.

De plus, le Conseil Municipal ne s'opposera pas à autoriser la construction de groupes d'habitations sur ces terrain s'ils doivent y être édifiés par un organisme public d'H.L.M. après établissement d'un plan d'ensemble d'urbanisation.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Henry MOURET,
Maire d'AIX-en-PROVENCE.